

Lycée La Folie Saint-James

41, rue de Longchamp

92200 Neuilly-sur-Seine

PROJET D'ETABLISSEMENT

PERSPECTIVES 2015-2020

Le lycée a été reconstruit en 2006 suite à une partition d'une cité scolaire créée en 1954.

Les effectifs du lycée depuis 2008 :

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
573 élèves 18 divisions	589 élèves 19 divisions	587 élèves 19 divisions	577 élèves 19 divisions	571 élèves 19 divisions	553 élèves 18 divisions	575 élèves 18 divisions	584 élèves 19 divisions

Le projet d'établissement 2015-2020 est dans le prolongement du projet d'établissement rédigé en 2012. Il s'appuie sur le projet académique, s'articule autour de trois axes de travail et prend en compte le bilan du projet d'établissement 2012-2015. Des réunions avec tous les acteurs et les actrices de la communauté scolaire se sont déroulées durant l'année scolaire 2015 et a permis de déterminer des objectifs précis avec la construction d'une fiche action par axe.

AXE 1 : Offrir à chaque élève un parcours de réussite

AXE 2 : Garantir l'égalité et développer la citoyenneté

AXE 3 : Former tout le personnel

AXE 1 : OFFRIR A CHAQUE ELEVE UN PARCOURS DE REUSSITE

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATIONS
<p>Des difficultés persistantes en français, en langues, en sciences dès la 2nde</p> <p>Forte hétérogénéité des classes en 2nde</p> <p>Répondre aux exigences de la classe de seconde</p>	<p>Renforcer l'accompagnement et le suivi pédagogique des élèves à chaque niveau scolaire</p> <p>Conduire les élèves à l'excellence et réduire les difficultés</p> <p>Renforcer l'importance d'une bonne préparation</p>	<p>Découplage des 2 heures d'AP*: 1h à un seul enseignant toute l'année, qui enseigne dans la classe (PP) 1h alignée sur 2 ou 3 classes confiées à 3 enseignants différents qui se répartissent les élèves en fonction de leur besoin. Un roulement toutes les 3 à 4 semaines seraient nécessaires : travail sur la remédiation, les approfondissements avec la nécessité de concertation entre les enseignants</p> <p>Banalisation d'une semaine d'examens : un seul bac blanc en mars 1^{ère} et terminale, épreuves communes en seconde</p> <p>Possibilité de DST le samedi matin</p> <p>Organisation de bac blanc à l'oral pour les langues sur l'ensemble de l'année</p> <p>Tester les connaissances des élèves dès leur entrée en 2nde</p>	<p>Mesurer les résultats par rapport à l'arrivée de l'élève.</p> <p>Mesurer les écarts avec les années précédentes</p>
<p>Des orientations par défaut</p> <p>Information méconnue sur les filières technologiques</p>	<p>Aider les élèves à travailler en autonomie et leur apporter une culture en liaison avec leurs futures études</p>	<p>Partenariat avec des anciens élèves de filières technologiques.</p> <p>Réunion d'informations à destination des parents et des élèves</p> <p>Poursuivre et Renforcer le travail avec la COP</p>	<p>Résultats au bac</p>

Une image plus positive à conserver	Mieux accompagner les élèves dans leur orientation Communiquer, valoriser, dynamiser	Portes ouvertes Inviter d'anciens élèves pour faire part de leur expérience Présenter le lycée dans les collèges de la ville	Evaluer par le biais d'un questionnaire la motivation et la provenance des élèves visiteurs
Mieux répondre aux élèves motivés et travailleurs	Proposer une préparation pédagogique renforcée avec une poursuite d'études en classes préparatoires aux grandes écoles ou aux concours Valoriser les élèves du lycée dans le recrutement de la CPGE ECE	Permettre un accès plus facile vers des filières d'excellence et ce dès la classe de 1ère <ul style="list-style-type: none"> ➤ médecine et Prépa science Po : partenariat avec le Greta, prépa) ➤ Mise en œuvre de la prépa science po dès la 1ère : 1h/semaine sur 3 matières, devoirs sur table de 4h 	Mesurer les demandes dans les classes prépa et faire le suivi des élèves inscrits en post bac
Des absences injustifiées lors des évaluations	Favoriser le rattrapage Repérer les élèves qui contournent les évaluations Ne plus annoncer les devoirs en classe mais les inscrire sur Pronote	Toute absence lors d'évaluation doit être justifiée par un CM Création d'une plage horaire commune à tous les élèves avec une salle dédiée aux rattrapages des devoirs (fin de journée privilégiée). Affichage en salle des profs pour mieux identifier les élèves absentéistes lors des évaluations surtout avant les conseils de classe Obliger les élèves à se prendre en charge et à utiliser le logiciel comme un outil de suivi de leur scolarité	Réduire très sensiblement les absences et permettre une meilleure préparation aux examens

* fiche action

AXE 2 : GARANTIR L'EGALITE ET DEVELOPPER LA CITOYENNETE

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATIONS
Le lycée : un lieu de vie	Permettre aux élèves de mieux apprécier et occuper les lieux de vie du lycée (cour, permanence, couloirs) Rendre les élèves acteurs et responsables Favoriser les initiatives d'aide des élèves. travail sur l'autonomie	Rajouter des bancs dans la cour Mettre des poubelles avec le tri sélectif (classes, cour) Développer le CVL (actions à proposer et à développer dans les classes) Poursuivre le tutorat* : actions à valoriser dans les livrets scolaires	
Des retards et un absentéisme récurrent	Accentuer les mesures de fermeté de la part des enseignants, de la vie scolaire et de la direction Responsabiliser les élèves, les aider à affronter l'échec, les sensibiliser sur l'importance du dossier post bac	Appel à chaque heure dans les classes, signalements , commission absentéisme, envoi SMS aux parents	
Des maintiens pas toujours efficaces	Rendre les maintiens (redoublements) plus efficaces	Suivi nécessaire des élèves doublant : convocation par la direction des familles et de l'élève toutes les 6 semaines (points scolaires)	
Des élèves pas conscients de leurs actes	Responsabiliser les élèves Mieux respecter l'environnement de travail	Lutte contre le harcèlement* : Une semaine banalisée contre le harcèlement dès le début d'année (travail avec des associations, le CVL, l'équipe vie scolaire et les enseignants) Sensibiliser les élèves aux droits à l'image, à la diffusion des textes Mise en place de TIG : réduire les incivilités	

Un suivi des sanctions pas toujours lisible	Faire un suivi plus individuel des sanctions afin qu'elles soient plus éducatives et mieux comprises de tous		Afficher un bilan par trimestre en salle des professeurs
Utilisation des téléphones De plus en plus de demandes pour l'utilisation des ordinateurs portables en classe	Expliquer aux élèves de la nécessité de se déconnecter du monde virtuel Favoriser et permettre un apprentissage plus aisé pour les élèves bénéficiant d'un PAI PAP et PPS	Autoriser l'utilisation des téléphones portables dans la cour et maintenir l'interdiction dans les couloirs. Utilisation de l'ordinateur en fonction de la demande pédagogique des enseignants	
Comportement peu citoyen de certains élèves et familles lors des sorties et voyages scolaires De nombreux voyages et sorties pédagogiques très porteurs sur le plan pédagogique	Permettre à tous les élèves d'avoir une ouverture culturelle et à l'international	Création d'une charte de bonne conduite signée par les parents et les élèves avant chaque voyage	

* fiche action

AXE 3 : FORMER TOUT LE PERSONNEL

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS
<p><u>Formation numérique :</u> Une utilisation régulière des vidéo projecteurs et de la salle informatique Une utilisation très limitée des TNI Une utilisation difficile d'internet en classe ainsi que des ordinateurs pas toujours adaptés Difficultés concernant l'utilisation des livres en classe</p>	<p>Améliorer l'utilisation des installations numériques Mieux utiliser les TNI ou VPI</p> <p>Privilégier l'achat des manuels enrichis</p>	<p>Equiper toutes les salles en enceinte et vidéoprojecteur (penser aux petites salles) Stage en interne ou formation initiée par un enseignant ayant une pratique courante du TNI ou VPI Poursuivre le suivi de la maintenance informatique (TICE et société privé) Achat des manuels enrichis : projection possible en classe, les manuels sont utilisés au domicile</p>
<p><u>Formation continue :</u> Stages des enseignants insuffisants</p> <p>Accompagnement des stagiaires</p> <p>Stage pour les agents</p>	<p>Valider deux stages annuels au maximum</p> <p>Permettre un suivi régulier et de régulation</p> <p>Améliorer le travail des agents</p>	<p>Cibler des stages selon les besoins liés au programme ou suite à une inspection Inscription au PAF Réunions et rencontres régulières : tuteurs stagiaires, chef d'établissement stagiaires Collaboration avec la région afin de répondre aux besoins des agents</p>
<p><u>Les ressources :</u> Manque de communication avec les formateurs de l'ESPE dans le cadre du suivi des stagiaires Eduscol : un appui pédagogique</p>	<p>Permettre de mieux connaître les besoins des stagiaires et une meilleure réaction en cas de difficultés</p> <p>Mieux connaître les nouveautés et avoir des ressources en ligne</p>	<p>Favoriser la diffusion et le contenu de cette ressource</p>